



Stéphane JOCK

Stéphane JOCK
Président du Cos

Pauline TEYSSEDE
Vice-présidente

Grégory BERTHOU
Rapporteur

Biens de consommation, **sport et tourisme**



Les enjeux en matière de transition écologique trouvent leur traduction dans les normes, comme celle sur la sobriété énergétique en conception et en exploitation des piscines publiques.

Monkey Business - AdobeStock

La France vient d'obtenir le pilotage d'un nouveau comité international dédié à l'événementiel, l'Iso/TC 354.

« La normalisation volontaire relative à la sécurité des produits et des services, en appui à la réglementation, demeure la première priorité des travaux. En outre, le développement durable (climat, préservation des ressources planétaires, circularité, responsabilité sociétale) et l'impact du numérique (passeport numérique des produits, protection des données personnelles, développement de l'intelligence artificielle ou du e-commerce) montent en puissance et deviennent incontournables. De plus en plus centrés sur l'expérience de consommation (parcours client, pratiquant, visiteur, citoyen), ces enjeux fondamentaux pour chacun des segments d'activité du Cos (biens de consommation, sports et loisirs, services aux particuliers et tourisme) se retrouvent autour d'un triptyque de valeurs : qualité, confiance et enchantement. »

Stéphane Jock, président du Cos

Sujets émergents

Les trois axes prioritaires couvrant les orientations stratégiques pour le Cos sont les suivants :

- garantir la sécurité des produits et des services, y compris dans le cadre d'une économie circulaire ;
- mieux protéger et guider le consommateur (conception pour tous, information sincère...) et favoriser une consommation plus responsable ;
- encourager le recours à la normalisation pour diffuser les innovations technologiques et sociétales et répondre aux défis environnementaux, économiques et sociaux.

De manière opérationnelle, le Cos s'anime tout particulièrement vis-à-vis de deux sujets :

Développement d'une circularité des produits et d'une consommation responsable

Les enjeux actuels en matière de transition écologique et de préservation des ressources planétaires ont rendu incontournable le passage d'une économie linéaire à une économie circulaire. Ce changement de paradigme est notamment porté par de nouvelles obligations issues de réglementations européennes ou nationales. En pratique, leur application peut soulever des difficultés et questionnements pour chacun des acteurs de la chaîne de valeur (fabricants, distributeurs, prestataires de services, acteurs du recyclage ou du réemploi...) et pour les autorités de surveillance



Emvats - AdobeStock

du marché. Le Cos étudie les possibles initiatives pour faciliter la mise en œuvre de ces obligations, via des normes volontaires. Il promeut la notion de conception universelle, qui vise au développement de produits ou de services accessibles à tous, y compris aux publics ayant des besoins spécifiques. De plus, le Cos veille activement à toutes les questions relatives à la disponibilité, la traçabilité et la sincérité des informations délivrées au consommateur (exemple : cyclescore de la filière vélo, projet Durhabi de la filière mode et luxe). Dans cette perspective, le thème du *made in France* pourrait revenir dans le jeu, avec l'opportunité d'engager une démarche collective sur l'indication et le marquage de l'origine des produits non alimentaires. Enfin, la question de la dématérialisation des informations relatives aux produits et aux services (notices d'utilisation...) commence aussi à émerger.

Valorisation de l'héritage des Gesi et promotion de la pratique sportive

L'accueil de nombreux grands événements sportifs internationaux (Gesi) en France, en premier lieu l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024, a représenté un formidable accélérateur. Des politiques publiques sont mises en œuvre en matière de développement durable du sport et de sport/santé/bien-être. À travers leur double capacité à capitaliser le meilleur des initiatives ou expérimentations mises en œuvre et à diffuser ces bonnes pratiques partagées à un large public, les normes volontaires constituent une forme d'héritage immatériel et méthodologique des Jeux de Paris 2024. Un Livre blanc du Cos, publié en octobre 2024, le met en lumière et formule des propositions

pour aller plus loin, dans la perspective des futurs Gesi accueillis en France, mais aussi pour disséminer ces bonnes pratiques dans le quotidien, à commencer par la promotion de l'activité physique et sportive, érigée « grande cause nationale » en 2024. En effet, la normalisation peut faire office de catalyseur d'innovation sociétale (exemples : sport en milieu professionnel, éthique et intégrité du sport) et pourrait être mobilisée plus largement encore sur d'autres sujets (sport santé, parasport ou mesure de l'impact social du sport). L'aménagement des lieux de pratiques, accessibles au plus grand nombre, leur animation, à travers l'organisation d'événements responsables (Iso 20121), constituent en outre un élément tangible de l'héritage qui en est attendu. Le recours à la normalisation volontaire peut favoriser la diffusion d'équipements sportifs innovants (conception et aménagement des pumptracks, installations de vagues pour le surf, pistes de padel, cages de MMA...) et sobres. Ceux-ci doivent nécessairement intégrer aujourd'hui les enjeux de sobriété énergétique, de sobriété hydrique, de circularité...

Par ailleurs, le Cos se mobilise en tant que de besoin vis-à-vis d'autres thèmes :

Développement des mobilités douces et actives

Porté par les politiques publiques avec la signature d'un contrat de filière vélo notamment, le champ des mobilités douces et actives est un bon exemple de lien intime entre l'innovation et la normalisation volontaire. Un référentiel dédié (Afnor Spec 2216) a été mis à disposition, de même qu'une norme sur les vélos-cargos, une norme européenne sur les engins de déplacement personnel à assistance électrique (trottinettes électriques,

gyropodes, gyroroues), ainsi que celles favorisant les activités de pleine nature (parcours de trail, pistes de descente VTT, sentiers de randonnée, vélotourisme).

Tourisme durable

La France est demeurée la première destination touristique mondiale, en dépit des perturbations de la pandémie de Covid-19. Qualité de l'accueil, sécurité des sites et des visiteurs, soutien à la numérisation sont des

enjeux majeurs. Des initiatives nationales apparaissent pour utiliser la normalisation volontaire comme levier d'action pour tendre vers un tourisme durable et accompagner une relance de l'activité, dans le sillage du plan gouvernemental de reconquête et de transformation du tourisme. La France a initié le développement d'une norme Iso pour les ports propres et actifs en biodiversité. En prolongement d'une démarche initiée à Orléans (Loiret), des travaux ont également

abouti sur l'accueil et l'expérience des touristes internationaux en France, au premier rang desquels les touristes de République populaire de Chine (RPC). Compte tenu de sa position de leader, la France gagnerait à intensifier sa présence dans les initiatives Iso pilotées par l'Espagne, le Brésil ou la RPC. Enfin, une attention particulière doit être portée à la gestion des flux touristiques sur certains sites (ou surtourisme), qui devient un enjeu essentiel dans la définition d'un tourisme soutenable pour les territoires et destinations. Et ce d'autant plus que la France vient d'obtenir, avec le soutien de la filière événementielle, le pilotage d'un nouveau comité international dédié à l'événementiel (Iso/TC 354), facteur d'attractivité pour ces mêmes territoires.

Loisirs culturels (cinéma, jeux vidéo, e-sport...)

La normalisation volontaire est à présent bien identifiée par la filière des industries créatives et culturelles, par exemple pour accompagner la structuration de l'e-sport (pratique compétitive du jeu vidéo). L'initiative de l'industrie cinématographique, en pleine transformation de ses pratiques pour répondre aux enjeux environnementaux et sociaux, permet de préparer efficacement les conditions opérationnelles nécessaires à une potentielle conditionnalité des aides versées aux professionnels de la production, tout en favorisant leur engagement volontaire en ce sens.

Services liés à la forme et au bien-être

La normalisation dans les services trouve actuellement des illustrations concrètes dans le domaine de la forme et du bien-être. Les professions liées au bien-être sont très présentes dans des travaux français (spas, soins de beauté, thalassothérapie) ou européens (instituts de beauté, solariums). La France reprend, par exemple, le pilotage du comité européen dédié aux instituts de beauté (Cen/TC 409), et d'autres demandes sont à l'étude (massages de bien-être, électrostimulation, pilates). Sur l'ensemble de ces sujets, le Cos met en œuvre les actions nécessaires ou établit les liens utiles avec les autres Cos. Il porte une attention particulière à la sécurité de tous les consommateurs, à celle des enfants en premier lieu. La sécurité, tout comme la RSE, constitue un élément intrinsèque de la qualité. Les normes volontaires ainsi développées procurent un avantage concurrentiel et

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PUBLIÉS EN 2025

XP S 52-912	Masque facial de randonnée aquatique avec tuba intégré – exigences et méthodes d'essai
Série NF G 30-113-1 et 2	Articles textiles d'habillement – évaluation de la durée de vie Partie 1 : principes généraux et cadre méthodologique Partie 2 : application aux articles de type tee-shirts
NF S 52-015	Piscines publiques – sobriété énergétique en conception et en exploitation
Série NF EN 17860-1, 2, 3, 5 et 7	Cycles utilitaires Partie 1 : vocabulaire Partie 2 : cycles utilitaires légers à 2 roues – aspects mécaniques Partie 3 : cycles utilitaires légers à 3 roues et plus – aspects mécaniques Partie 5 : aspects électriques Partie 7 : remorques cargos
NF EN 71-19	Sécurité des jouets – partie 19 : migration du bisphénol A depuis les matériaux-jouets
NF EN 15330-5	Sols sportifs – sols sportifs en gazon synthétique et en textile – partie 5 : spécification des matériaux de remplissage
Série NF EN 17984-1, 2, 3 et 4	Chiens d'assistance Partie 1 : vocabulaire Partie 2 : bien-être des chiens tout au long de leur vie Partie 3 : compétences des professionnels des chiens d'assistance Partie 4 : prééducation, éducation et tâches
XP V 37-500	Sachets à base de nicotine – exigences relatives de sécurité et de qualité
NF EN 18100	Équipements d'alpinisme et d'escalade – casques de skieurs alpinistes – exigences de sécurité et méthodes d'essai
FD S 52-403	Skateparks – recommandations relatives aux caractéristiques des bétons et à leur mise en œuvre pour la construction de skateparks
NF P 90-400	Systèmes hypoxiques – sport et bien-être – lignes directrices pour l'installation, l'exploitation et l'utilisation des équipements

Le recours à la normalisation volontaire peut favoriser la diffusion d'équipements et de pratiques sportives, des vagues de surf aux pistes de padel.

apportent la confiance nécessaire qui amène à l'enchantement des utilisateurs.

Acteurs à l'initiative

Le Cos s'appuie sur ses différents membres, en premier lieu les représentant(e)s des pouvoirs publics, des associations de consommateurs, mais aussi des organisations professionnelles des différents secteurs représentés en son sein.

Des liens existent aussi avec les filières constituées du Conseil national de l'industrie (mode et luxe) ou autres (sport, vélo, tourisme).

Actions mises en œuvre pour porter le sujet dans les différentes instances européennes et internationales

Porter une attention particulière au suivi de l'entrée en vigueur fin 2024 du nouveau règlement européen sur la sécurité générale des produits (RSGP), notamment la transition pour les normes citées au *Journal officiel de l'Union européenne (JOUE)* au titre de la directive Sécurité générale des produits (DSGP) remplacée, ainsi qu'aux nouvelles obligations en matière de développement durable et de circularité (règlement écoconception, directive cadre sur les déchets, directive *Right to repair*, directive *Empowering consumers for the green transition*, directive CSRD, loi Agéc, loi Climat et résilience, loi pour une industrie verte, ainsi que les impacts des différents paquets Omnibus, en particulier celui sur le numérique, et du projet de texte européen *Circular Economy Act*, visant à faciliter l'économie circulaire). La passerelle entre la Commission européenne et le Cos est établie sur ce sujet de la transition entre les deux textes.

Poursuivre la veille active en matière d'influence française à l'international vis-à-vis des initiatives nationales étrangères et saisir les opportunités de positionnement au niveau européen (Cen) ou à l'international (Iso) qui se présentent : événementiel (avec l'obtention du pilotage du nouveau comité Iso/TC 354 dédié), colliers pour chiens, cinéma responsable... En termes d'approche, ces initiatives sont généralement préparées à travers de premiers documents nationaux (sous la forme d'Afnor Spec le plus souvent), avant d'être proposées comme base à des normes européennes ou internationales.

Déployer, à partir des solutions identifiées à l'occasion de la rencontre exploratoire organisée par le Cos en mai 2024 sur la circularité des



DavidPrado - AdobeStock

produits et des services, les différentes initiatives de normalisation souhaitables en matière de produits d'occasion, de produits issus du réemploi et de services liés à la réparation ou le reconditionnement de ces produits.

Mobiliser les acteurs du tourisme, à travers l'organisation envisagée d'une rencontre nationale dédiée au tourisme durable, afin que la France revienne en force au sein des démarches en cours à l'Iso, dans le prolongement de l'accueil en France de la réunion

annuelle du comité Iso sur le tourisme (Iso/TC 228) en juin 2024.

Assurer la promotion des recommandations du Livre blanc sur l'héritage des Gesi publié en octobre 2024, en particulier sur le volet du développement de la pratique sportive pour tous et à tous les âges ainsi que sur celui de l'impact sociétal du sport, avec en ligne de mire l'organisation des prochains Gesi en France (dont les JOP d'hiver dans les Alpes françaises en 2030). ●

NORMES ET DOCUMENTS NORMATIFS IMPORTANTS PRÉVUS EN 2026

XP S 52-600	Pistes de padel – conditions de réalisation
XP P 90-210	Cages et espaces de MMA – exigences en matière de conception et d'installation
Afnor Spec 2505	Sport et bien-être – méthode pilates
NF EN 18199	Cuir – exigences essentielles relatives à la traçabilité des cuirs
NF Iso 16359	Horlogerie – pratiques harmonisées permettant d'établir la conformité réglementaire chimique des montres-bracelets
NF Iso 21261-3	Joannerie, bijouterie et métaux précieux – métaux précieux responsables – partie 3 : exigences de performance pour l'or recyclé
NF S 72-700	Casques utilisés dans la pratique des sports nautiques
NF S 52-151	Installations de téléski nautique
NF S 52-152	Parcs aquatiques gonflables
Afnor Spec 2506	Tourisme – désinfection des matelas d'hôtel
NF EN 18165	Cigarettes électroniques et e-liquides – exigences de sécurité pour les enfants et méthodes de test